



# Le syndic refuse d'effectuer les travaux votés et payés

Par Ines 18, le 06/01/2017 à 16:32

Bonjour,

Voici ma situation, je suis copropriétaire dans un petit immeuble et nous avons recours à un syndic professionnel.

En 2010, nous avons voté la rénovation du hall de l'immeuble en AG et nous avons tous provisionnés pour la réalisation de ces travaux.

Cependant, à ce jour les travaux ne sont toujours pas effectués.

J'ai depuis plusieurs mois contacté le syndic qui me donne des réponses évasives lorsqu'il est décidé à me répondre (à savoir pas souvent).

J'ai adressé dernièrement un message rappelant les obligations du syndic en matière d'exécution des décisions de l'AG, ainsi que ma volonté d'engager une procédure en justice faute de réponse. Encore une fois, mon message est resté sans réponse.

Je souhaiterais donc savoir quels sont les recours possibles car je commence à désespérer? Comment puis-je obliger le syndic à mener les travaux ? Puis-je engager seule cette démarche?

Merci de votre aide!

Inès